



Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

Montreuil, le 10 décembre 2009

N/Réf : RB/MM N° 09 – B 245

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre des Affaires Sociales
127 rue de Grenelle
75007 Paris 07 sp

Monsieur le Ministre,

Nous apprenons que différents ministères travaillent actuellement sur la question de la réforme de la Caisse de Retraite du Personnel Navigant.

Nous vous rappelons que nous sommes opposés à la réforme en l'état issue du rapport Chartier.

En effet à notre sens, il n'y a pas urgence à réformer la CRPN puisque le montant des réserves est toujours largement satisfaisant. De plus, la réforme proposée nous semble largement inéquitable puisque augmentant de façon très sensible la durée de carrière des personnels navigants commerciaux, alors même que nous considérons cette profession comme pénible.

Nous vous alertons sur les conséquences que pourrait produire sur notre population un passage en force d'une réforme non largement consensuelle.

Nous vous rappelons également l'engagement pris par les représentants du gouvernement d'organiser une négociation sur le contenu d'une éventuelle réforme.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Raymond Besco,
Membre du Bureau Fédéral,
Responsable de la branche Tps Aériens.

Copie adressée à :

- M. Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat aux Transports,
- M. Guillaume Autier, Conseiller Technique au Ministère des Affaires Sociales,
- M. Benjamin Laurent, Chef de Bureau à la Direction de la Sécurité Sociale.